

## CHARTRE / ACTIVITE SKI DE RANDONNEE ET D'ALPINISME

Ne vous étonnez pas si l'accent est très fortement mis sur la sécurité. Le CAF a pour vocation de rendre ses adhérents autonomes en montagne.

Le fonctionnement du CAF repose sur le bénévolat et tout adhérent est invité à apporter une part active dans les sorties ou activités proposées. Toute suggestion est la bienvenue.

Pour le débutant ou l'expérimenté, le CAF de ROMANS souhaite pouvoir proposer des sorties répondant aux attentes de tous avec au terme d'un parcours à définir (adapté à chacun) des possibilités de formations à l'encadrement.

L'encadrant est un adhérent formé, dont le club a nécessairement besoin pour permettre de faire découvrir et poursuivre cette ouverture vers la montagne.

### Participants

#### Principes :

- Les sorties sont collectives et chaque participant doit avoir compris que tout événement, que ce soit d'ordre physique (manque de condition), d'ordre technique (matériel en mauvais état...) ou autres peut remettre en question la sortie.
- Les encadrants seront amenés à prendre les décisions qui s'imposent afin d'assurer la sécurité de tous.
- Si les conditions météo ou de nivologie ne permettent pas de poursuivre la sortie, les encadrants prendront les décisions qui s'imposent. Si la décision est de faire demi-tour, celle-ci ne peut être remise en cause par les participants.
- De même, les encadrants peuvent en fonction de la situation séparer le groupe en 2 (fatigue d'un des participants...).

#### Avant la sortie :

- Doivent être à jour de leur cotisation.
- Avoir une condition physique suffisante pour la pratique du SA.
- Avoir le niveau technique requis pour la sortie (ce niveau sera évalué lors des sorties initiation).
- Participer dans ce sens à des formations progressives.
- Echanger avec les encadrants et s'inscrire sur la fiche de sortie à la permanence du vendredi.  
*Gymnase Roger François, Rte de St Donat, 26100 ROMANS*  
*Vendredi de 18h30 à 20h00 Tél. 04.75.05.11.54*
- Se renseigner sur la nature et le profil de la sortie, carte IGN 1/25000ème et consulter le bulletin météo.
- Avoir un équipement adapté (voir la fiche de sortie) et en bon état.

#### Pendant la sortie :

- Avoir leur carte du CAF avec eux lors de la sortie.
- Respecter les consignes des encadrants.
- Rester groupé, au moins à portée de voix du responsable du groupe.
- Si vous avez à remonter une piste ouverte en station, faites-le sur le bord.
- Aucun participant ne peut quitter le groupe sans l'accord exprès des encadrants

## **Fonctionnement**

### **Le responsable de la sortie vérifiera :**

- Que chaque participant est bien adhérent au Club.
- Organisera et animera une réunion préparatoire à la sortie.
- S'assurera que le niveau des participants est adapté à la sortie.
- Vérifiera le bon état ou le bon fonctionnement du matériel collectif et individuel avant la course.
- Veillera, avant le départ à ce que chaque participant soit équipé d'un D.V.A qui fonctionne et sache s'en servir.
- Définira les modalités d'organisation de la sortie et les éléments nécessaires à l'appréciation objective de la course : itinéraire, dénivelé, durée (indicative), difficultés, horaires qui seront précisés sur la fiche de sortie sur laquelle les participants vont s'inscrire.
- Le responsable se renseignera sur les conditions de météorologie et de nivologie, envisagera des solutions de repli ou renoncera si les circonstances le justifient.
- Dans les passages délicats, imposera des règles d'espacement valables pour tout le groupe.
- Le responsable peut se faire assister par des co-encadrants.
- Les mineurs munis d'une autorisation parentale pourront être acceptés avec l'accord de l'encadrant de la sortie.

## **Équipement et matériel individuel**

Le matériel individuel requis est fonction de la course et est précisé sur chaque fiche de sortie.  
Voir le lien sur fiche matériel.

Le matériel de sécurité obligatoire : DVA, pelle, sonde, piles de secours.

Les participants doivent disposer de vêtements et d'un équipement adaptés à la sortie assurant une bonne protection. Se munir d'une couverture de survie.

Utilisation du matériel du Club, il doit être rendu en temps et en heure au responsable du matériel, toute dégradation ou dysfonctionnement constaté doit impérativement être signalé à celui-ci.

Vivres : chaque participant se procure ses vivres de courses. En cas de sorties de plusieurs jours, des modalités spécifiques de ravitaillement sont définies par le responsable.

## **Participation financière**

Lors des sorties collectives : Le « covoiturage » est la règle, le propriétaire du véhicule sera indemnisé sur la base du tarif préconisé par le club, divisé par le nombre de participants, plus le coût des péages.  
Principe d'une participation identique pour toutes les voitures pour une même sortie.

En cas d'encadrement de la sortie par un professionnel, le cadre de la sortie définira le montant à payer par chacun des participants en tenant compte de l'éventuelle prise en charge partielle ou totale par le club des honoraires du professionnel.